

Sinergy

... vous simplifie la vie !

Vous êtes bien chez vous?

Nous y sommes pour quelque chose...



Rapport annuel 2015

SINERGY COMMERCE SA

SINERGY INFRASTRUCTURE SA

Conseil d'administration Sinergy Commerce SA

Marc-Henri FAVRE	Président
Benoît BENDER	Vice-président
Pierre-André CRETZAZ	Membre
Olivier DUMAS	Membre
David MARTINETTI	Membre
Emmanuel PELLISSIER	Secrétaire général (hors Conseil)

Conseil d'administration Sinergy Infrastructure SA

Marc-Henri FAVRE	Président
Benoît BENDER	Vice-président
Yannick BUTTET	Membre
Olivier DUMAS	Membre
Serge FELLAY	Membre
Daniel ROSSELLAT	Membre
Emmanuel PELLISSIER	Secrétaire général (hors Conseil)

Direction

Patrick PRALONG	Directeur
Francesco BORTONE	Directeur adjoint, responsable du service administration et finances
Jonathan CARRON	Responsable du bureau technique
Adrien FOURNIER	Responsable des services eau potable, gaz naturel, chauffage à distance
Philippe GAY-CROSIER	Responsable du service réseaux câblés
Georges GIROUD	Responsable du service électrique et de la sécurité

Organe de révision

Fiduciaire Dini & Chappot SA
Nofival SA

Siège

Rue du Simplon 4b
Case postale 960
CH-1920 Martigny 1

Tél.	027 721 25 00
Fax	027 721 25 18
E-mail	info@sinergy.ch
Internet	http://www.sinergy.ch

ACTIVITES

Généralités

Fournisseur de services de proximité, l'entreprise place le client au centre de ses préoccupations. Les valeurs de service public, héritage de la transformation des services industriels municipaux, restent toujours aujourd'hui un de nos leitmotivs malgré les changements importants de notre environnement économique.

La responsabilité envers les générations futures est ancrée dans notre culture d'entreprise et de ce fait, nous nous investissons concrètement dans la politique énergétique de la ville. Nos collaborateurs réalisent leurs tâches quotidiennes dans cet état d'esprit.

Electricité

Après 2015, marquée par une baisse du prix de fourniture de 2 %, l'année 2016 se verra stable avec des tarifs inchangés. Pour l'année sous revue, le volume d'énergie électrique transporté est en progression de 3 % par rapport à 2014, ceci étant dû à un hiver un peu plus rigoureux, mais une stabilité de la consommation peut être envisagée sur le long terme hors conditions météorologiques.

Les collaborateurs du service électrique ont cette année encore construit plusieurs stations transformatrices et assuré le raccordement de nouveaux clients.

En parallèle, afin de répondre à l'accroissement de fourniture de puissance demandée par certains clients existants, nous avons totalement renouvelé plusieurs de ces stations.

Le projet 'Mon panneau solaire', consistant en la location de la surface photovoltaïque du toit du nouveau cycle d'orientation de Martigny, a démarré courant mars et cible principalement les personnes voulant apporter une contribution à l'énergie verte. Quelques 69 m² ont été loués à des particuliers sur la période sous revue.

Dans le cadre de l'optimisation des installations d'éclairage public, nous poursuivons la pose de lampes LED lors de rénovations de certaines rues. Ces points lumineux permettent d'économiser 65 % d'électricité par rapport aux anciens modèles, en améliorant l'efficacité de l'éclairage et diminuant la pollution lumineuse. Actuellement, 20 % du parc de l'éclairage public de Martigny est équipé d'ampoules de ce type. En globalité, malgré l'augmentation du nombre de points d'éclairage, la consommation est à la baisse. Sinergy a notamment rénové l'éclairage du tennis de Martigny en LED, un projet financé par le programme Effiwatt.

Le transport d'électricité pour l'ensemble de nos clients ainsi que celui amont pour les communes de Charrat et Martigny-Combe a été garanti. Sinergy a également assuré la reprise des 6.7 GWh de l'éolienne « Adonis » de la Commune de Charrat et pour celle de Martigny, des 5 GWh produits par l'éolienne « Mont d'Ottan » ainsi que des 1.5 GWh de Cerenouvelables.

Gaz et chauffage à distance

A l'inverse de l'année précédente, une augmentation de 10 % du volume des ventes du chauffage à distance a été enregistrée durant cet exercice. Ce résultat s'expliquant principalement par une année de référence 2014 très chaude. En ce qui concerne le gaz, la tendance est la même que le chauffage à distance, nous avons enregistré une reprise de 12 %.

Cette année, la chaudière à bois a fourni 17,7 GWh, soit 27 % du volume total du chauffage à distance. Ses avantages étant principalement de contribuer à la baisse des émissions de CO², à la valorisation des emplois locaux, à l'augmentation de l'autonomie énergétique et la promotion des énergies renouvelables.

Des conditions tarifaires restant stables et très attractives par rapport au mazout, nous permettent toujours d'approcher concrètement les gérants ou propriétaires des immeubles non encore raccordés à nos énergies de réseau.

Une prospection active s'est effectuée auprès des propriétaires et gérances des immeubles situés dans la zone du chauffage à distance et du gaz. Ces opérations accompagnées de

ACTIVITES

campagnes de promotion ont porté leurs fruits en acquérant de nouveaux gros clients pour ces vecteurs énergétiques.

De ce fait, nous maintenons la densification de ces réseaux. 20 bâtiments ont été raccordés en 2015, au gaz ou au chauffage à distance.

Durant l'exercice 2015, l'exploitation de la station de compression et de filtration du biogaz de la STEP a généré un volume de 2.2 GWh et a été utilisé pour l'alimentation de la centrale de chauffe du quartier de « Pré-Magnin ». Nous relevons aussi la mise en service du chauffage à distance du réseau d'Ottan ainsi que des Vorziers et de leurs chaufferies provisoires.

Eau potable

La qualité de l'eau de Martigny n'est plus à prouver et c'est tout naturellement que les mesures effectuées en laboratoire n'ont révélé aucun dépassement quant aux normes bactériologiques et variations des valeurs chimiques. La bonne exploitation du réseau d'eau a été garantie durant l'exercice sous revue.

En plus des raccordements des nouvelles constructions, la réfection des conduites en ville a continué, principalement en coordination avec les travaux entrepris par la Commune de Martigny. Nous pouvons aussi noter la rénovation complète de la station de pompage de Bienvenue.

L'excellente collaboration avec la Commune de Bovernier se poursuit. De ce fait, les ouvrages du Plan de l' Au sont exploités de manière optimale.

La distribution à titre gracieux de quelques 1'500 gourdes aux écoliers des écoles primaires de Martigny a été renouvelée en 2015. D'autre part, la campagne de vente des fameuses carafes « L'eau de Martigny », en partenariat avec la maison Morand et leurs sirops, se poursuit. Cette opération fut un succès avec plusieurs centaines de pièces écoulées auprès de clients et restaurateurs.

Le résultat de ces ventes ainsi qu'une participation d'un centime par mètre cube d'eau consommée est toujours reversé en faveur du projet solidarité'eau. Celui-ci œuvre pour l'accès à l'eau potable à Nouakchott, capitale de la Mauritanie. Désormais plus de 80'000 personnes ont accès quotidiennement à une eau potable de qualité.

Réseaux câblés

Les investissements consentis dans le domaine du réseau câblé, notamment dès 2007 avec la fibre optique, s'avèrent aujourd'hui payants. Grâce à ce réseau en fibres optiques et ses capacités de transports performantes, nous tenons la dragée haute à une concurrence toujours plus féroce.

Nous maintenons nos efforts dans ce domaine afin de pouvoir garantir à nos clients des services de qualité à des prix concurrentiels.

Nous offrons aussi un appui, toujours plus apprécié, aux gérances et propriétaires d'immeubles, en matière de rénovation des installations intérieures. Il est à noter que nous prenons en charge les rénovations des installations intérieures obsolètes, qui ne permettent plus de garantir la qualité de nos services.

Les réalisations se font en accord avec le gérant ou propriétaire, au fur et à mesure des diagnostics.

Pour l'année 2015, neuf immeubles ont vu leurs installations rénovées en FTTH, soit 390 logements ainsi qu'un immeuble en coaxial. Il est à noter que Swisscom a arrêté la mise en place du FTTH à Martigny en novembre mais amplifie significativement la communication autour de ses produits multimédia.

L'ensemble de nos clients télé réseaux disposent avec l'abonnement de base de plus de 120 chaînes numériques dont 35 en haute définition. Il est à noter qu'une nouvelle gamme de produits Netplus a été lancée courant mars et rencontre un réel succès. Le produit se nommant

ACTIVITES

BLI BLA BLO (internet, téléphonie et télévision) a permis de doper les souscriptions avec un ratio de nouveaux clients dépassant les 30%. Fors de ce succès, la Société Electrique de la Vallée de Joux ainsi que Vallée d'Orbe énergies ont rejoint Netplus en distribuant les produits BLI BLA BLO tandis que Lausanne commercialise seulement la Box.

Ainsi, toute notre clientèle peut profiter simultanément et en tout temps de nos produits (télévision, radio, télévision numérique gratuite et payante, internet à haut débit et téléphonie), et selon ses envies. La progression du nombre de clients multimédia a suivi le trend de ces dernières années. En chiffres, cela représente 12'142 clients rattachés aux différents téléreseaux, 7'269 clients internet, 3'616 lignes téléphoniques et 3'054 Box. La coopération avec les téléreseaux partenaires de Fully, Bovernier et Martigny-Crois est maintenue et se déroule bien.

En 2015, l'espace-clients a accueilli environ 9'600 personnes durant les 303 jours d'ouverture, soit une augmentation de 2'900 personnes par rapport à l'année précédente. Les motifs de fréquentation sont divers, mais sont pour les trois quarts liés au multimédia.

Bureau Technique

Par l'apport de nos connaissances de l'exploitation au quotidien, nous continuons à participer aux différents projets de recherche menés en commun avec le CREM, l'EPFL et la HES-VS. Ces collaborations nous permettent de rester continuellement à la pointe en matière de nouvelles technologies liées à la gestion de réseaux intégrés, de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables.

L'année a été marquée par l'appui à la mise en place de la 2^{ème} étape des laboratoires du professeur Hubert Girault de l'EPFL pour ses travaux de recherches sur les batteries redox. Cette étape consiste à la production d'hydrogène sur le site de la STEP, avec la construction d'une station de remplissage. Sinergy va ensuite acquérir un véhicule qui sera transformé pour fonctionner à l'hydrogène.

Hormis ces collaborations continues et les activités quotidiennes (entre autres, gestion de l'approvisionnement en électricité et des échanges d'énergie ainsi que des comptages, calcul du timbre d'utilisation du réseau électrique, fixation des tarifs du chauffage), plusieurs projets importants ont occupé le bureau technique durant l'année 2015.

En 2015, La station d'injection de biogaz à la STEP a injecté 2.2 GWh de biogaz dans le réseau de gaz naturel, soit environ 2 % du gaz distribué. L'étude et la réalisation d'améliorations énergétiques des procédés de la STEP sont en cours.

La mise en service de la centrale de chauffage à distance a été réalisée dans le quartier des Vorziers. Les études se sont poursuivies durant l'année avec comme but de trouver la meilleure solution possible pour l'alimentation en énergie de ce quartier en profonde mutation. Le premier client a été alimenté dès l'automne 2015.

Les usines de turbinage des eaux potables du Pont-Neuf, de la Bienvenue et du Gondran, ont atteint une production annuelle de 6.3 GWh d'énergie renouvelable, certifiée « Naturemade Star ». En parallèle, nous étudions de concert avec la Commune de Bovernier, la possibilité d'installer d'autres unités de turbinage d'eau potable. Les études pour la rénovation des installations d'eau potable au Pont-Neuf ont été terminées. Ainsi, les dossiers ont été mis à l'enquête auprès des services cantonaux, mais se heurtent à l'opposition de la commune de Martigny-Combe.

Le mandat confié par la Commune de Martigny pour la gestion énergétique du parc immobilier a permis de répertorier les quantités et coûts des différents agents énergétiques fournis et de classer les installations par rapport à leur potentiel d'économie et d'optimisation.

Le bâtiment du Castel a été rénové avec une chaufferie à gaz, le nouveau cycle d'orientation est maintenant en fonction, avec des installations de chauffage, ventilation et refroidissement modernes et efficaces. Les installations techniques des bâtiments devenant de plus en plus complexes, un outil de visualisation et commande a été mis à disposition du concierge, pour

ACTIVITES

une gestion optimale des bâtiments. Les études pour le chauffage optimal des nouvelles serres communales ainsi que le raccordement aux rejets de chaleur de la STEP ont été réalisées.

Conclusion

Maintenir une relation privilégiée et de proximité avec notre clientèle fait depuis longtemps partie intégrante de la mission de Sinergy.

Aujourd'hui plus que jamais, il est nécessaire de poursuivre nos efforts dans ce sens. Nous estimons que les valeurs de qualité couplées à celles de proximité nous permettent de satisfaire chaque année plus de clients, avec plus de services.

Le succès de notre espace-clients à la Place Centrale permet également de renforcer cette relation et de mettre en valeur nos produits multimédias soumis à une rude concurrence. L'aménagement des horaires d'ouvertures, calés sur ceux des commerces alentours s'inscrit aussi dans cette démarche.

Pour y parvenir, nous nous efforçons d'augmenter nos efforts afin de proposer des services novateurs, comme le chauffage au bois de notre réseau de chauffage à distance, et cela tout en maintenant la maîtrise de nos coûts. Dans ce même sens, le développement perpétuel de nos produits multimédias nous permet également de continuer d'acquérir de nouveaux clients.

C'est à ces derniers que vont nos sincères remerciements pour être toujours plus nombreux à choisir nos produits et pour nous avoir témoigné leur confiance durant cette année. C'est pour nos clients que nous nous engageons et que s'engagent personnellement nos collaboratrices et collaborateurs. Un grand merci également à chacun d'eux pour leur forte implication quotidienne qui nous a permis de réaliser concrètement tous ces projets.



CHIFFRES-CLES – SINERGY COMMERCE SA

Données générales

Capital-actions
Actionnaire unique

CHF 1'000'000.-
Commune de Martigny

Données financières (kCHF)

	2015	2014
Produits d'exploitation	36'658	36'765
Cash flow	516	810
Bénéfice net	268	277
Dividende distribué	261	261
Total du bilan	11'772	11'178
Fonds propres (y.c. provisions)	3'943	3'936
Fonds étrangers	7'829	7'242

Participations (CHF)

FMV SA	375'000.00	0.375 %
Gazoduc SA	135'000.00	12 %
CErenouvelables SA	100'000.00	20 %
Electrocontrôle SEM SA	60'000.00	40 %
Ecovalbois SA	60'000.00	22.64 %
Netplus.ch SA	20'000.00	9 %
Swisspower SA	15'000.00	0.75 %

Energies (volumes achetés en MWh)

	2015	2014
Electricité	108'040	105'228
Chauffage (gaz naturel – CAD)	120'322	106'954

Energie (production Commune de Martigny en MWh)

	2015	2014
Pont-Neuf – Bienvenue – Marioty	6'360	6'969
FMMB - FMM	17'117	19'481

COMPTE DE RESULTAT – SINERGY COMMERCE SA

Compte de profits et pertes / Sinergy Commerce SA	31.12.2015	31.12.2014
	CHF	CHF
Ventes d'énergies et services et rémunération d'utilisation du réseau		33'258'637.82
Taxes et services divers		968'852.40
Prestations Sinergy / Commune		2'406'135.40
Autres produits		131'767.38
Produits d'exploitation		36'765'393.00
Achat d'énergies et services		-16'376'812.95
Droit d'utilisation des réseaux		-17'461'877.80
Prestations de services		-1'200'195.75
Autres charges générales		-694'098.70
Augmentation des provisions et pertes s/débiteurs		-62'568.47
Amortissements		-543'706.65
Charges d'exploitation		-36'339'260.32
Résultat d'exploitation avant intérêts et impôts		426'132.68
Produits financiers		37'993.04
Charges financières		-121'422.89
Impôts		-65'213.15
RESULTAT DE L'EXERCICE		277'489.68



BILAN AU 31.12.2015 – SINERGY COMMERCE SA

ACTIF	31.12.2015	31.12.2014
	CHF	CHF
ACTIF CIRCULANT		
<i>Disponible</i>		
Poste, banques		424'497.07
<i>Réalisables</i>		
Débiteurs		11'327'858.27
Débiteur AFC - TVA		212'224.13
Divers comptes courants débiteurs		8'351.40
Prêt Netplus.ch SA		22'600.00
Actifs de régularisation		-
		11'995'530.87
ACTIF IMMOBILISE		
Participations diverses		685'003.00
Matériel Internet et divers		4'304'921.96
		4'989'924.96
Fonds d'amortissement		-4'304'921.96
		685'003.00
TOTAL DE L'ACTIF		12'680'533.87
PASSIF	31.12.2015	31.12.2014
CAPITAUX ETRANGERS A COURT TERME		
Fournisseurs		2'366'568.90
Dépôt garantie Electricité - Consignation Internet		230'924.65
C/C Commune de Martigny		318'408.05
C/C Sinergy Infrastructure SA		1'664'970.47
Divers comptes courants créanciers		227'709.91
Passifs de régularisation		807'591.75
		5'616'173.73
CAPITAUX ETRANGERS A LONG TERME		
Dette Commune de Martigny		1'625'000.00
		1'625'000.00
PROVISIONS		
Provision fluctuation de tarif et transport		1'175'000.00
Provision débiteurs douteux		1'503'000.00
		9'919'173.73
CAPITAUX PROPRES		
Bénéfice de l'exercice		277'489.68
Bénéfice reporté		1'257'938.21
Réserve générale		225'932.25
Capital-actions		1'000'000.00
		2'761'360.14
TOTAL DU PASSIF		12'680'533.87

Généralités

Les comptes annuels de la société Sinergy Commerce SA ont été établis selon les prescriptions en vigueur du droit suisse des sociétés anonymes.

Proposition d'utilisation du bénéfice

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale d'utiliser comme suit le bénéfice au bilan d'un montant de CHF :

Bénéfice reporté des exercices précédents	1'253'327.89
Bénéfice de l'exercice 2015	267'805.65
	1'521'133.54
Première attribution à la réserve légale (5 % du bénéfice total)	-
Dividende de 5 %	50'000.00
Deuxième attribution à la réserve légale (10 % du superdividende)	21'100.00
Superdividende de 21.1 %	211'000.00
REPORT A NOUVEAU	1'239'033.54

Réalisation d'une évaluation des risques

Sinergy Commerce SA reconnaît que la gestion des risques fait partie intégrante de ses activités. Une analyse des risques auxquels doit faire face la société a été réalisée et formalisée par le Conseil d'administration.



Sinergy Commerce SA

Rue du Simplon 4b
Case postale 960
CH-1920 Martigny 1
Tél. 027 721 25 00
Fax 027 721 25 18
E-mail info@sinergy.ch
Internet <http://www.sinergy.ch>

RAPPORT DE REVISION

Relatif à la vérification des comptes de l'exercice 2015

à l'attention de l'Assemblée générale de SINERGY COMMERCE SA, 1920 Martigny

Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de SINERGY COMMERCE SA, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisse (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celle-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation des risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausibles des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

NOFIVAL SA
Claude Tornay
Expert rév. agréé

Julien Monod
Expert rév. agréé
Rév. responsable

FIDUCIAIRE DINI & CHAPPOT SA
Philippe Dini
Expert rév. agréé
Rév. responsable

Martigny, 21 avril 2016

CHIFFRES-CLES – SINERGY INFRASTRUCTURE SA

Données générales

Capital-actions	CHF 10'000'000.-	
Actionnaire unique	Commune de Martigny	
Nombre d'employés (yc temps partiels et apprentis)	52	50

Données financières (kCHF)

	2015	2014
Produits d'exploitation	22'696	21'505
Cash flow	8'117	7'886
Bénéfice net	105	102
Dividende distribué	100	100
Total du bilan	37'069	38'168
Fonds propres (y.c. provisions)	15'289	15'403
Fonds étrangers	21'780	22'764

Participations (CHF)

B-Valgrid SA	1'560'000.00	13 %
FMV SA	375'000.00	0.375 %
ValEole SA	280'000.00	14 %
RhôneEole SA	225'000.00	10 %

Mandats externes

Service électrique de Charrat	exploitation technique du réseau calcul du timbre
Commune de Martigny	facturation et encaissement de la taxe sur l'épuration et de la taxe sur les ordures ménagères
Sinergy Commerce SA	direction, administration et finances
Electrocontrôle SEM SA	direction, administration et finances
CREM	comptabilité
Ecovalbois SA	comptabilité

CHIFFRES-CLES – SINERGY INFRASTRUCTURE SA

Compte de profits et pertes / Sinergy Infrastructure SA	31.12.2015	31.12.2014
	CHF	CHF
Droit d'utilisation des réseaux		17'838'021.10
Travaux pour Tiers et autres services		2'895'109.21
Prestations Sinergy / Commune		728'186.50
Autres produits		43'687.10
Produits d'exploitation		21'505'003.91
Charges de personnel		-5'540'964.80
Timbre THT – Services système		-3'448'521.65
Achat de matériel et outillage		-601'061.46
Entretien et réparation		-522'511.00
Prestations de services		-1'442'536.74
Autres charges générales		-831'561.49
Utilisation du domaine public		-323'137.00
Variation des provisions et pertes s/débiteurs		-82'431.00
Amortissements		-7'740'911.16
Charges d'exploitation		-20'533'636.30
Résultat d'exploitation avant intérêts et impôts		971'367.61
Produits financiers		63'950.31
Charges financières		-691'186.58
Charges et produits hors exploitation		0.00
Impôts		-242'604.50
RESULTAT DE L'EXERCICE		101'526.84



BILAN AU 31.12.2015 – SINERGY INFRASTRUCTURE SA

ACTIF	31.12.2015	31.12.2014
ACTIF CIRCULANT	CHF	CHF
<i>Disponibles</i>		
Caisse, banques		999'369.16
<i>Réalisables</i>		
Débiteurs		1'280'318.15
C/C Sinergy Commerce SA		1'664'970.47
Titres (SEMB)		49'575.00
Promotion chauffage		71'721.38
Divers comptes courants débiteurs		130'140.48
Actifs de régularisation		-
Fonds différence de sous-couverture timbre		-
		4'196'094.64
ACTIF IMMOBILISE		
Participations		2'444'041.00
Mobilier, machines, informatique		2'649'239.65
Installations et réseaux		94'490'161.47
		99'583'442.12
Fonds d'amortissement		-65'485'128.04
		34'098'314.08
TOTAL DE L'ACTIF		38'294'408.72
PASSIF	31.12.2015	31.12.2014
CAPITAUX ETRANGERS A COURT TERME		
Fournisseurs		2'770'199.67
AFC – TVA		321'490.16
C/C Commune de Martigny		2'719'020.85
Divers comptes courants créanciers		31'199.35
Passifs de régularisation		672'158.00
		6'514'068.03
CAPITAUX ETRANGERS A LONG TERME		
Dettes Commune de Martigny		16'250'000.00
		16'250'000.00
PROVISIONS		
Provision Caisse de pension		185'308.00
Provision Pont AVS		668'610.00
Provision différence sur-couverture Timbre		496'329.00
Provision débiteurs douteux		126'900.00
Provision raccordements		72'320.00
		1'549'467.00
		24'313'535.03
CAPITAUX PROPRES		
Bénéfice de l'exercice		101'526.84
Bénéfice reporté		497'570.70
Réserve spéciale		3'048'000.00
Réserve générale		253'276.15
Réserve issue apport en capital		80'500.00
Capital-actions		10'000'000.00
		13'980'873.69
TOTAL DU PASSIF		38'294'408.72

Généralités

Les comptes annuels de la société Sinergy Infrastructure SA ont été établis selon les prescriptions en vigueur du droit suisse des sociétés anonymes.

Proposition d'utilisation du bénéfice

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale d'utiliser comme suit le bénéfice au bilan d'un montant de CHF :

Bénéfice reporté des exercices précédents	494'021.19
Bénéfice de l'exercice 2015	104'787.37
	598'808.56
Première attribution à la réserve légale (5 % du bénéfice total)	5'239.35
Dividende de 1 %	100'000.00
REPORT A NOUVEAU	493'569.21

Réalisation d'une évaluation des risques

Sinergy Infrastructure SA reconnaît que la gestion des risques fait partie intégrante de ses activités. Une analyse des risques auxquels doit faire face la société a été réalisée et formalisée par le Conseil d'administration.



RAPPORT DE REVISION

Relatif à la vérification des comptes de l'exercice 2015

à l'attention de l'Assemblée générale de SINERGY INFRASTRUCTURE SA, 1920 Martigny

Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de SINERGY INFRASTRUCTURE SA, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisse (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celle-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausibles des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

NOFIVAL SA
Claude Tornay
Expert rév. agréé

Julien Monod
Expert rév. agréé
Rév. responsable

FIDUCIAIRE DINI & CHAPPOT SA
Philippe Dini
Expert rév. agréé
Rév. responsable

Martigny, 21 avril 2016

